**Le geai du Rousset cajole**

Non , ce n’est pas un mauvais jeu de mot , ou un propos irrespectueux , le geai cajole , comme la poule caquète, la colombe roucoule , le dindon glousse et l’âne braie……

Petit retour en arrière, le collectif du geai du Rousset est né en juin 2014 « ***avec la volonté d’informer en toute clarté et indépendance tous les citoyens sur le projet de Center Park. »***Le nom du geai a été choisi, car ce noble habitant de nos régions aurait la faculté particulière de cajoler, comprenez pousser son cri particulier, quand il sent venir une menace, et ainsi prévenir toutes les espèces vivantes dans cette forêt.

Bon, tout cela part d’une noble ambition, c’est le fondement de la démocratie de voir se développer un débat contradictoire objectif et constructif. Mais, force est de constater que ce n’est pas le cas et que ce débat a pris un tour déplaisant, avec des propos partisans, pour ne pas dire l’énoncé de contre-vérités manifestes.

Illustration de mon propos sur quelques exemples :

**Gaspillage démesuré d’une eau rare et précieuse.**

Plusieurs contributions font état d’un gaspillage éhonté d’une eau précieuse, ce qui est totalement faux. L’eau gérée et distribuée par le SIVOM est prélevée dans 11 puits sur le bassin de la Loire. La part de cette eau, livrée au parc, est consommée par les clients, l’équivalent de 2500 personnes en moyenne, qui ,entre parenthèses ne consomment pas cette eau à leur domicile pendant leur séjour au parc. Les effluents seront collectés et retraités dans une station à construire à Marizy. L’eau retraitée sera ensuite intégralement restituée au bassin de la Loire via l’Arconce.

**Saccage d’une belle forêt en zone humide NATURA 2000.**

Le périmètre prévu pour l’implantation du parc est totalement situé au milieu d’une forêt artificielle de pins douglas, et pas en zone humide. Si le projet est abandonné, cette ressource sera récoltée d’ici une à 2 décennies .Pour être plus clair, elle sera coupée à blanc c’est-à-dire rasée. Autre paradoxe sur ce sujet : à une cinquantaine de kilomètres d’ici, des soi-disant « forestiers écologistes » ont saccagé 5 hectares de jeunes pins douglas au prétexte du non-respect d’une nécessaire biodiversité !

**Le gaspillage financier de fonds publics.**

Alors là , c’est du grand n’importe quoi avec un mélange de chiffres fantaisistes entrainant la confusion entre la dotation en capital de la SEM ( et pas une subvention à fonds perdus) du Département et de la Région à hauteur de 15M€ et l’estimation du montant total de l’investissement de l’ordre de 66M€ pour les équipements techniques collectifs , les cottages étant financés par ailleurs. La SEM paiera en retour des redevances et loyers annuels à ses actionnaires…donc au Département et à la Région qui « récupèreront «  leur mise.

Il faut compléter en rappelant que la réalisation de Center Park génèrera environ 1.3 M€ de taxes d’urbanisme à la construction et plus d’ 1 M€ de taxes diverses annuelles

Ces chiffres sont parfaitement cohérents et comparables à ceux annoncés par le département de la Moselle et les collectivités locales dans la région d’Hattigny.

Dans une récente enquête sur ce Center Park ouvert en 2010 , le Républicain Lorrain titrait un de ses articles : Center Park : Le jackpot pour les collectivités ! La seule communauté de commune des 2 Sarres confirme percevoir annuellement 700K€ de taxe de séjour, chiffre à relativiser pour Le Rousset , le parc Mosellan comptant plus de 900 cottages.

**Les emplois précaires**

Contrairement aux chiffres fantaisistes qui sont véhiculés ici, le bilan confirmé en Moselle est de 750 contrats de travail sur le site dont 450 CDI temps plein, auxquels il faut rajouter 300 emplois indirects , induits…..dans le contexte d’un parc 2 fois plus grand.

**La tortue cistude.**

On pourra dire que cette noble et rare tortue a pris tout son temps pour arriver dans le débat…de l’ordre de 9 à 10 mois après la création du geai! Je ne vois que 2 hypothèses :

- Nos amis écolos locaux ignoraient sa présence en ces lieux. C’est vexant pour eux.

- Cette affaire est sortie du chapeau, dans la dernière ligne droite du débat comme ultime argument de séance.

De toute façon, cet argument reste sans valeur. L’activité du parc est prévue à plus d’un kilomètre des rives de l’étang du Rousset, en pleine forêt de pin douglas, ou cette noble tortue n’ira jamais s’aventurer !

On en est arrivé à un stade où les mêmes arguties se répètent à quelques variantes minimes près, on tourne en boucle et quelquefois avec des répétitions pures et simples, déposées plusieurs fois par un petit nombre d’opposants particulièrement actifs !

Personnellement, j’avais déjà mis un court avis sur le forum de discussion ( N° 127 )pour porter témoignage du succès de l’implantation à Hattigny , mais devant tant de propos déplacés , nous nous permettons cette mise au point.

Bon courage aux membres de la commission du débat public pour faire un tri objectif de cet écheveau, et un grand merci par avance à leur objectivité.

Jeanne et Pierre Simonnot

La Guiche